En exécution de la Directive 89/686/CEE du 21 décembre 1989 concernant le rapprochement des législations des états membres relatives aux équipements de protection individuelle et des décrets n° 92-765, 766 et 768 du 29 juillet 1992 portant transposition de cette directive en droit français,

CTC

habilité par arrêtés du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé en date du 20 décembre 2010,

identifié sous le numéro 0075, publié au JOCE, attribue :

L'ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE N°0075/1016/161/09/15/0930

Au modèle d'équipement de protection individuelle suivant :

- référence du modèle : VISIT 101
- codes articles : 101/1 – 101/2 – 101/3
- fabricant :

BOSSI INDUSTRIE S.24
BARAIL DE LA MORELLE
24490 LA ROCHE CHALAIS
FRANCE

La description du modèle de sur-chaussure, les références des règles techniques vérifiées dans le cadre de l'examen CE de type ainsi que les marquages apposés sur les chaussures sont précisés en pages 2 et 3 de cette attestation.

Lyon, le 17 septembre 2015

Etablie par : Lionel GAUDILLERE

C.E. MARKING DEPARTMENT CTC NB 0075 EC Type Examination Certificate

NOTA : Toute modification apportée au matériel neuf, objet de la présente attestation d'examen CE de type doit être portée à la connaissance de l'organisme habilité en application de l'article R. 4313-38 du Code du Travail ainsi que toute modification des informations contenues dans le dossier technique sur la base duquel l'attestation CE de type a été délivrée (changement de lieu, changement de raison sociale du fabricant, retrait de certificat d'assurance qualité...).

Cette attestation comporte 3 pages numérotées 1/3, 2/3 et 3/3

CTC - 4, rue Hermann Frenkel - 69367 Lyon cedex 07 - France
Tél. : +33 (0)4 72 76 10 10 - Fax : +33 (0)4 72 76 10 00 - ctclyon@ctcgroupe.com
www.ctcgroupe.com - www.ctc-services.org - www.myctc.fr

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

suivant le dossier technique du modèle **VISIT 101** du 24/08/2015.

Sur-chaussure assurant une protection contre le choc, l'écrasement, le risque de glissade et la perforation

- conçue suivant **certaines exigences** de la norme **EN ISO 20345:2011**
- gamme de pointures :
  VISIT101/1 : utilisation avec une chaussure de pointure 35 à 39
  VISIT101/2 : utilisation avec une chaussure de pointure 40 à 44
  VISIT101/1 : utilisation avec une chaussure de pointure 45 à 48
- la description visuelle du modèle est reprise ci-dessous :

2. NIVEAUX DE PROTECTION OFFERTS

La conformité aux exigences essentielles de la directive 89/686/CEE a été vérifiée à **dires d'experts** en utilisant les règles techniques suivantes :

- Norme européenne harmonisée **EN ISO 20344:2011** ***"Equipement de protection individuelle – méthodes d'essai pour les chaussures"***,
- Certaines exigences de la norme européenne harmonisée **EN ISO 20345:2011** ***"Equipement de protection individuelle – chaussures de sécurité"***,
- Norme européenne harmonisée **NF EN 12568:2010** ***"Protecteurs du pied et de la jambe, exigences et méthodes d'essais des embouts et des inserts anti-perforation"***,
- A la date de cette attestation le produit est conforme à l'annexe XVII du règlement européen **REACh** (**552/2009/CE et révisions associées**).

La sur-chaussure référence VISIT 101 a été conçue pour satisfaire à :

1. **certaines exigences de la norme EN ISO 20345:2011 :**

   - adhésion tige / semelle
   - choc
   - écrasement
   - ergonomie
   - résistance au glissement sur carreaux céramiques recouverts d'une solution de Sodium Lauryl Sulfate (SRA)
   - tige : traction, déchirure, perméabilité et coefficient de vapeur d'eau
   - doublure : déchirure, abrasion, perméabilité et coefficient de vapeur d'eau
   - semelle de marche : épaisseur, semelle cramponnée, déchirure, abrasion, rigidité / flexion
   - perforation (P)
   - résistance aux hydrocarbures (FO)

2. **aux exigences fondamentales de la norme EN 12568:2010**

Les références des procès-verbaux des essais de vérification de la satisfaction des règles techniques applicables, par ce modèle de chaussures de sécurité, sont les suivantes :

CTC	L150303810_1	CTC	1311-20048/1	CTC	L150303840_1
CTC	L150303849_1	CTC	1303-4832/1	CTC	1305-9152/1
CTC	1501-902/1	CTC	1009-11212/1		
CTC	L150302439_1	CTC	1407-12592/1		
CTC	1310-16456/1	CTC	L150608148_1		

3. MARQUAGES SUR LE PRODUIT

Chaque pied de ce modèle de sur-chaussure est marqué de manière visible, lisible et indélébile de la façon suivante :

- **Marque d'identification : S.24**
- **Marquage CE**
- **Référence : VISIT 101**
- **Code article : VISIT 101/1 – 101/2 – 101/3**
- **Semaine et année de fabrication**
- **Symbole des niveaux de performance : P FO SRA**

Comité Professionnel de Développement Économique (CPDE) Cuir Chaussure Maroquinerie Ganterie - Loi 78-654 du 22.06.1978 - Siret 77564972600160 - Code NAF 9412Z - TVA FR 88775649726